

Lettre-pétition à la direction de l'entreprise EGIS-Rail 1[i]

Par Collectif 69 Palestine, 6 mars 2020

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs années, votre entreprise est impliquée dans la construction du [tramway de Jérusalem, outil de la politique de colonisation et d'annexion israélienne, en violation complète du droit international](#).

Or vous savez que la colonisation constitue un crime de guerre, selon le statut de Rome de la Cour Pénale Internationale.² [ii]

Vous savez que le gouvernement français lui-même, sur le site du ministère des Affaires étrangères, met en garde « *...des citoyens et des entreprises qui seraient engagés dans des activités économiques ou financières dans les colonies israéliennes* ».

Vous savez également que Systra a annoncé en juin 2018 son retrait de ce projet par son actionnaire de référence la SNCF, invoquant le droit international public.

Vous savez aussi qu'Alstom s'en est retiré en mai 2019 indiquant que « *l'appel d'offres et le projet lui-même sont ostensiblement nuisibles, ou pourraient potentiellement nuire aux droits de l'Homme* ».

Enfin le 12 février 2020 le Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme (HCDH) a rendu publique une liste de 112 entreprises impliquées dans la colonisation israélienne : **EGIS en fait partie !**

Vous avez le privilège de devenir un partenaire du plan diabolique du président des États-Unis Donald TRUMP qui vise ni plus ni moins que l'annexion de la Palestine par Israël.

Vous êtes tellement conscient des risques que vous faites prendre à votre entreprise et à vos salariés que vous êtes d'une discrétion sans bornes sur cette implication dans les colonies israéliennes ; en effet nulle part votre activité en Israël n'apparaît sur votre site ! alors qu'elle fait encore partie de vos axes stratégiques.

Vous êtes la dernière entreprise française impliquée dans la réalisation de ce projet, même si la Caisse des Dépôts et Consignations, dont vous êtes une filiale, vous a contraint à ne pas répondre au dernier appel d'offre concernant une nouvelle ligne de tramway dénommée « *ligne marron* » .

Monsieur le Directeur il est temps, grand temps, que vous vous retiriez de tous vos projets dans les colonies israéliennes !

[i] 1 Égis Rail est une filiale du groupe Égis, spécialisée dans l'ingénierie des transports urbains guidés et ferroviaires. Elle possède un bureau à Jérusalem. Égis Rail a été créée en 1968 sous le nom de Semaly (Société d'économie mixte de l'agglomération Lyonnaise) pour la création du métro de la ville de Lyon. La Caisse des Dépôts et Consignations (institution financière publique) est l'actionnaire majoritaire d'Égis à 75%, ce qui implique la responsabilité de L'État français.

[ii] 2 Cf. Rapport de juin 2018 intitulé « Tramway de Jérusalem : des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé »

Profitez de ce temps si particulier qui nous oblige à changer nos habitudes pour signer et faire signer la pétition suivante (si vous ne l'avez déjà fait) et à relancer vos réseaux (à cette heure 650

personnes l'ont signée) : <http://chng.it/HGR4v7hxdX>

Source : [Change](#)